



Emportement sur jardin

Par **Ericclem**, le **28/06/2021** à **14:13**

Bonjour.

Je voudrais acheter une maison dans une copropriete (jouissance exclusive d un jardin).

Le propriétaire qui est a côté à construit sa terrasse en empiétant largement sur le terrain de mon lot.(lui ou les propriétaires précédents).

En outre, sa maison est en location.

Puis je récupérer l intégralité de mon jardin lors de la vente ou bien est ce Trop tard ?

Merci de vos réponses.

Eric

Trop tard

Pui

Par **agnes8369**, le **28/06/2021** à **17:22**

Bonjour.

Avez-vous d'ores et déjà régularisé un compromis de vente?

Il convient également d'examiner le règlement de copropriété.

Il n'est pas trop tard, mais plus vous attendez et moins vous aurez de légitimité à solliciter la remise en état.